



Genève, le 18 mars 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint de l'Etat de Genève et ATMB

ATMB et l'Etat de Genève posent la première pierre de l'écopont de Viry, un ouvrage emblématique de l'action franco-suisse pour la biodiversité

Ce lundi 18 mars, Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire (DT) de l'Etat de Genève, et Thierry Repentin, président d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) ont posé la première pierre du futur écopont de Viry, qui franchira l'A40. Cet ouvrage, large de 25 mètres, restaurera un corridor, aujourd'hui totalement rompu, pour la faune régionale entre le Salève, le Vuache et la plaine genevoise. Il favorisera durablement la biodiversité et la sécurité des conducteurs en prévenant les collisions. Ce projet marquant à l'échelle transfrontalière et initié dans le cadre des contrats corridors du Grand Genève est porté par Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc et l'Etat de Genève. Il représente un investissement de 4,3 millions d'Euros, cofinancé à parts égales entre ATMB et l'Etat de Genève.

Un écopont emblématique du patrimoine franco-suisse partagé

Point de jonction entre le « Carnet de route #environnement » ambitieux et volontariste d'ATMB et des enjeux de conservation du patrimoine naturel à l'échelle du Grand Genève, l'écopont de Viry s'annonce comme une réalisation phare dans ce domaine.



Les travaux qui débutent donneront naissance en fin d'année 2019 à un pont richement végétalisé.

Il permettra à la petite, moyenne et grande faune de relier le Salève et le Vuache à la plaine

genevoise.

Il a notamment été dimensionné pour le passage du cerf, animal le plus exigeant pour traverser un ouvrage. Sa largeur importante de 25 mètres, soit l'équivalent de 6 voies de circulation, évitera l'effet couloir dissuasif pour la grande faune.

Fruit d'une démarche progressive et concertée entre la Suisse et la France, ce projet inscrit en 2007 dans la Charte du projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pu voir le jour grâce au partenariat d'ATMB et de l'Etat de Genève.

Co-financeurs à parts égales pour un montant de 4,3 millions d'Euros, ATMB et l'Etat de Genève ont travaillé en concertation avec les acteurs locaux impliqués pour la préservation de la biodiversité : le monde agricole, les chasseurs, les associations naturalistes et les collectivités territoriales.

« L'écopont de Viry est une nouvelle illustration de notre Carnet de route #environnement. Il témoigne de notre engagement à développer des démarches toujours plus respectueuses de notre territoire. Notre Carnet de route #environnement est construit autour de huit axes, tels que la préservation de la biodiversité mais aussi de l'air, l'eau, l'énergie, etc. Ce carnet guide nos équipes autour des valeurs du développement durable et promeut la coopération avec les acteurs locaux en faveur de la préservation de l'environnement. » explique Thierry Repentin, président d'ATMB.

"L'écopont de Viry est une réponse au développement d'un Grand Genève en mutation. Plus l'espace bâti augmente, plus les couloirs de la nature sont importants. Maintenir la qualité de notre cadre de vie implique de relever le défi des couloirs biologiques transfrontaliers pour préserver l'accès et la durabilité de notre biodiversité. Avec des ouvrages majeurs comme cet écopont et bientôt les contrats de territoire, l'Etat de Genève et ses partenaires apportent des solutions transversales durables pour la nature comme pour la population.", explique Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire

101 espèces différentes identifiées grâce aux suivis des partenaires

Des suivis faune ont été réalisés en 2016 par la Fédération des Chasseurs, puis en 2018 et 2019 par Apollon 74 et France Nature Environnement Haute-Savoie pour connaître précisément les espèces présentes.

Ce travail a permis d'identifier 101 espèces différentes dont 24 mammifères sauvages, tels que le cerf, le chevreuil, le lièvre, le renard, le sanglier, le blaireau, le muscardin mais aussi des amphibiens, reptiles, oiseaux, etc.

Ce diagnostic avant travaux servira de référence pour les suivis d'après mise en service de l'écopont. Ces derniers se dérouleront sur plusieurs années.

Pour rassurer et inciter la faune à utiliser ce pont, des aménagements particuliers sont réalisés, tels que des barrières anti-intrusion empêchant l'accès aux engins motorisés, la mise en place de haies aidant le cheminement de la faune ou encore la création de mares et d'andains (mélange de cailloux, de branchages et de terre pour créer des caches pour les rongeurs et les lézards). Le pont sera richement végétalisé, les équipes utiliseront notamment des semences des prairies issues du projet « fleurs locales* ».

Des écrans opaques sont érigés le long du pont pour réduire les nuisances lumineuses et

sonores, notamment la nuit et une clôture grande faune de part et d'autre canalise les animaux sur l'ouvrage. Des aménagements complémentaires sont créés, notamment des haies plantées à l'automne dernier sur les espaces ouverts. Ils assureront un corridor continu et guideront les animaux jusqu'à l'écopont. L'intégration de l'écopont dans son environnement se poursuit avec son inscription dans le Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles et l'étude élargie au corridor Etournel – Salève.



Les grandes étapes du projet

Conçu sans pile centrale, cet ouvrage a été pensé afin de minimiser les balisages en phase chantier et donc il ne nécessite pas de travaux en terre-plein central. Une coupure de l'A40 entre Saint-Julien-en-Genevois et Eloise sera programmée durant 4 nuits en mai afin de poser les poutrelles du pont.

La construction de l'écopont s'achèvera fin août 2019. L'automne sera dédié aux plantations.

Rappel des étapes :

- 2012 – 2014 : choix du lieu d'implantation de l'écopont
- 2015 - 2018 : les études de conception
- 2018 : dévoiement des réseaux et déplacement du panneau à messages lumineux
- 2019 : travaux

Actions liées à la biodiversité à Genève

Du côté genevois, les Bois de Chancy et le Vallon de la Laire sont les premiers secteurs de Suisse qui sont connectés avec la France. Ils accueillent de nombreuses espèces dont certaines menacées. Depuis de nombreuses années, la gestion favorable des forêts et des réserves naturelles réalisée par les services de l'Etat de Genève assure des habitats de qualité dans le canton. La connectivité avec les espaces naturels du côté français reste toutefois indispensable sur le long terme pour assurer la diversité génétique au sein même des espèces.

Depuis quelques années, les agriculteurs de la région sont tous organisés en [réseaux agro-environnementaux](#). Ces derniers visent à répartir de manière structurée dans l'espace les surfaces de promotion de la biodiversité au sein des terres cultivées de manière à relier les différents milieux naturels et semi-naturels entre eux, ceci dans un périmètre choisi. Ainsi, le

déplacement des espèces est facilité, ce qui contribue largement aux corridors biologiques.

A une échelle plus globale, l'étude de l'infrastructure écologique, actuellement en cours, permettra d'affiner encore les connaissances et notamment les besoins des espèces pour assurer leurs déplacements.

Actions liées à la biodiversité en France

Concernant l'axe « Faune » de son Carnet de route #environnement, ATMB intensifie encore son programme d'actions dans le cadre du Contrat Vert et Bleu signé pour cinq ans avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Sur la commune d'Arenthon, un écopont verra le jour durant l'été 2019. Il s'agit de transformer l'actuel pont de la Papeterie au-dessus de l'A40 en passage dédié à la petite et grande faune sur le corridor Glières – Môle.

Le secteur de Vougy, inscrit comme corridor SRCE (Schéma Régional de Cohérence Régional) est un des derniers secteurs de franchissement potentiel de la vallée entre Bargy et Môle pour la grande faune (cerf, sanglier...). Aussi, sur le modèle de Viry, l'implantation d'un écopont à Vougy est en cours d'étude.

Depuis l'automne 2017, une large étude est menée sur douze ouvrages existants entre Étrembières et Nangy. Ces zones ne disposent encore que de peu d'informations sur la façon dont la faune l'emprunte. Sur plusieurs ouvrages stratégiques, il sera décidé ensuite des aménagements nécessaires, comme des banquettes ou plantations par exemple.

Plus à l'ouest de son réseau, ATMB co-finance avec le Conseil Départemental de Haute-Savoie (74), la Communauté Usse et Rhône et France Nature Environnement un autre suivi de la faune pendant douze mois, en surveillant six ouvrages existants sur les communes d'Éloise, Clarafond, Arcine et Chêne-en-Sémine.

Photos de l'événement :
<https://autoroutesettunneldumontblanc.sharefile.eu/share/getinfo/s338d37ac1794cf9a>

* **Fleurs locales** : Ce projet, initié dans le cadre d'un projet Interreg IV, vise à développer une filière industrielle de mélanges grainiers d'essences locales pour restaurer les milieux fragilisés, ruraux et urbains des Alpes du Nord.

Pour plus d'informations sur le département du territoire de l'Etat de Genève :
www.ge.ch/organisation/departement-du-territoire-dt

Pour plus d'information sur ATMB : <https://www.atmb.com/fr/lentreprise-atmb>

Twitter ATMB : @ATMBInfo

Contacts presse

Pour ATMB :

Céline Coudurier

Direction de la communication, de la transformation et des relations humaines

celine.coudurier@atmb.net
+33 (0) 4 50 25 20 51 / + 33 (0) 6 74 40 41 11

Pour l'Etat de Genève :
Rafaèle Gross
Département du territoire
Etat de Genève
rafaele.gross@etat.ge.ch
+41 76 313 01 25